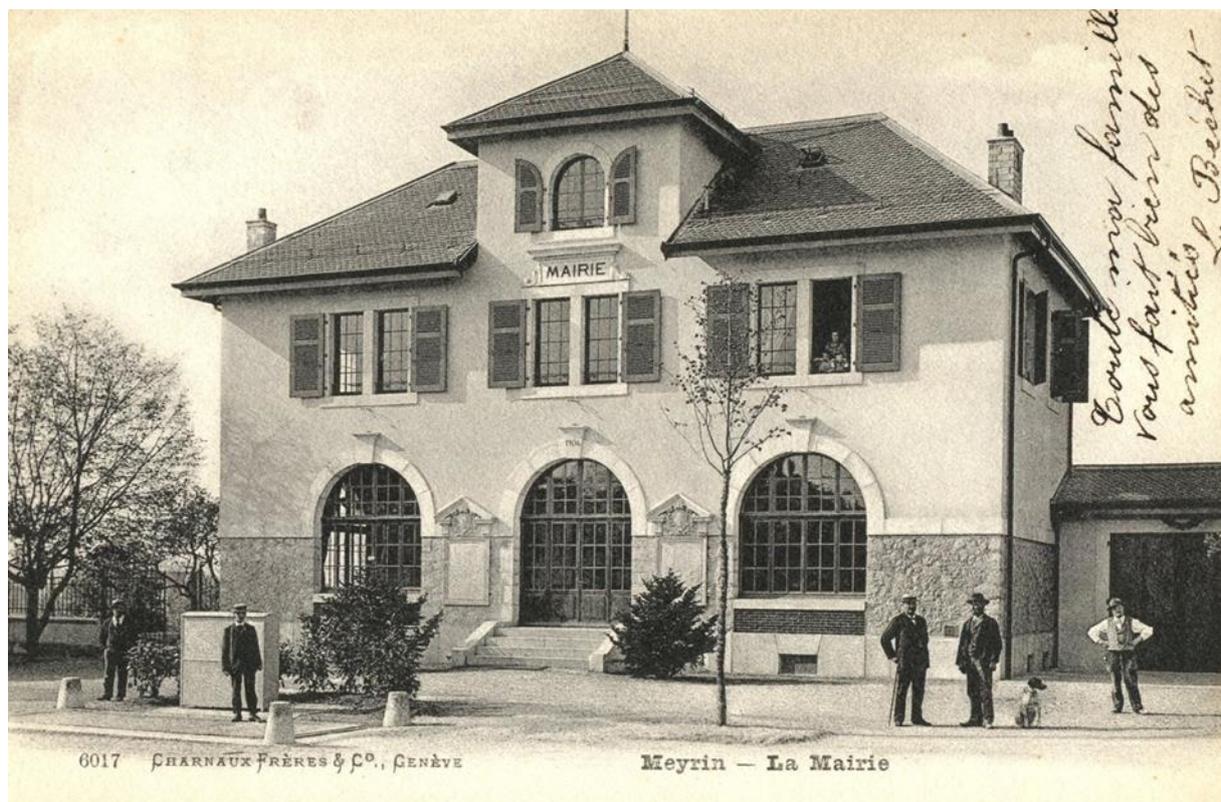


## Le poids public

A partir de 1854, le village de Meyrin possède, comme beaucoup de localités à l'époque, un poids public, c'est-à-dire une grande balance pouvant accueillir des véhicules et du bétail. Le poids public de Meyrin se trouvait devant l'actuel 299, route de Meyrin et a subsisté jusqu'en 1959.

### Système complexe

Délimité par des bornes en pierre, un poids public, aussi appelé « poids à bascule » est constitué d'une plateforme en bois à ras le sol sur laquelle prend place l'élément à peser (bétail, remorque chargée de récolte ou de marchandise, etc.). Cette plateforme est située au-dessus d'une fosse dans laquelle se trouve un système complexe de leviers qui permet d'effectuer la pesée. Le résultat apparaît sur un cadran monté sur une colonne joutant la plateforme. Cette colonne est souvent abritée dans un petit édifice qui sert aussi de bureau et d'abri à la personne en charge du poids public, comme c'était le cas à Meyrin à l'origine, parfois par un simple caisson. Le poids public de Meyrin a été construit en 1854. Sa plateforme (tablier) était en bois de chêne et mesurait 5 mètres de long sur 2,10 mètres de large. La balance et son mécanisme ont été fournis par l'entreprise lyonnaise Béranger & Cie, manufacture de balances-basculés. Il se trouvait devant l'actuel 299, route de Meyrin.



A gauche, le poids public en 1906 devant la mairie (actuel 299, route de Meyrin). Carte postale des Frères Charnaux. ACM.

## Taxes

A Meyrin, commune agricole, le poids public était avant tout utilisé par les agriculteurs pour peser leurs chars de récoltes, notamment s'il s'agissait d'en fixer un prix pour la vente, et leur bétail. Ce dernier point était d'autant plus important pour Meyrin que des foires au bétail relativement réputées y étaient organisées 2 à 3 fois par année. Le poids public permettait alors aux marchands de peser de manière fiable leurs bêtes, dont le prix de vente dépendait de leur masse. Selon des témoignages, il n'était pas toujours aisé de faire accepter au bétail le passage à la pesée, ce qui pouvait engendrer des scènes épiques entre agriculteurs et animaux. Parmi les autres utilisateurs réguliers du poids public de Meyrin figurait également l'entreprise de gravier Guerchet puis Moret qui exploitait la gravière. L'utilisation du poids public était soumise à une taxe, différente suivant la nature de l'élément pesé : ainsi, en 1858, il en coûtait par exemple 25 cts pour un char de pierres, 25 cts pour un veau, un cochon ou un mouton, mais 50 cts pour un bœuf ou une vache. La taxe perçue pour les autres marchandises et récoltes était proportionnelle au poids. Outre des documents sur la création et les réparations du poids public, les archives de la commune conservent les carnets de souches des pesées de 1925 à 1959, avec indication des éléments pesés, leur propriétaire, le poids obtenu et la taxe perçue.

## Horaires matinaux

L'exploitation du poids public de Meyrin était confiée par la Commune, sur adjudication, à un particulier qui lui reversait un certain pourcentage de la taxe perçue pour chaque pesée. Le cahier des charges du peseur stipule notamment qu'il « veillera à ce que le mécanisme du poids soit constamment dans un état de propreté et de bon service, il fera enlever l'eau qui pourrait s'introduire dans le poids, il en balaiera fréquemment le tablier en ayant soin que la poussière ne puisse s'introduire dans l'intérieur de manière à gêner le libre jeu du tablier » et fixe les horaires de travail : « L'adjudicataire sera tenu de faire le service du poids à bascule, tous les jours non fériés, depuis 7 heures du matin dans les mois de janvier, février, novembre et décembre, 6 heures dans les mois de mars, avril, septembre, octobre, 5 heures dans les mois de mai à août ». On se lève tôt à Meyrin à l'époque... Ces horaires de bonne heure s'expliquent peut-être parce qu'il fallait que les agriculteurs et maraîchers puissent faire peser leur marchandise avant de se rendre dans les marchés en ville de Genève. Pendant de nombreuses années, au moins de 1871 à 1894, la fonction de peseur a été occupée par des membres de la famille Mossaz.

## Réparations

En 1896, le tablier du poids public a été refait. Une réfection du tablier et une révision du poids ont également eu lieu en 1937. Même si selon le maire le poids public est peu employé, il est décidé de le maintenir (pv du Conseil municipal du 20.10.1937). En 1959, une nouvelle réfection se révèle nécessaire, le poids étant « abimé surtout par le passage constant du bus » (pv du Conseil municipal du 09.10.1959). Considérant que la dépense pour sa réfection ou pour son déplacement serait trop élevée, il est décidé de le supprimer, d'autant plus qu'un autre poids existe à la douane.



*MEYRIN (Genève) — Salle des fêtes*

Le poids public et la salle Antoine-Verchère dans les années 30. Collection Christian Noir